



INFO SÉANCES D'AFFECTATIONS DE POSTES

PERSONNEL DE SOUTIEN

Séance d'affectations du secteur général (nouvelle séance pour 2019)

Date : 11 juin 2019
Heure : 18 h
Lieu : École Chavigny - Auditorium

Cette nouvelle façon de faire a fait l'objet de discussions avec votre syndicat. À cette séance sont offerts les postes libérés après le 1^{er} janvier 2019 (et non comblés aux mécaniques d'affectations habituelles, ni libérés aux séances des mécaniques d'affectations habituelles).



Pour le personnel régulier détenteur de poste, pour le personnel régulier qui souhaite obtenir un poste différent, pour le personnel du secteur régulier sur la liste de priorité d'embauche, pour les détenteurs de « chapitre 10 » qui souhaitent obtenir un poste. La personne salariée doit démontrer, à la séance, qu'elle répond aux exigences (CV et tests réussis). Séances de préqualifications ont été prévues à l'hiver et au printemps 2019. Si vous ne vous êtes pas qualifiée ou qualifié à ces moments proposés, vous ne pouvez pas poser votre candidature à cette séance.

*Cette séance ne remplace pas celles existantes par classe d'emplois lorsqu'il y a des abolitions de postes (à titre d'exemple chez les secrétaires d'école).

Les postes qui ne seront pas comblés à cette séance feront l'objet d'un concours « externe ».

Séance d'affectations du secteur des services de garde

Date : 27 juin 2019
Heure : 8 h 30
Lieu : École Chavigny - Auditorium

À cette séance sont aussi offerts les postes temporairement vacants prévus pour l'année de technicienne en service de garde et d'éducatrice en service de garde classe principale.



Pour le personnel régulier des services de garde (qui détient des postes) et pour le personnel régulier en service de garde qui souhaite avoir accès à un remplacement de personne technicienne ou d'éducatrice classe principale prévu pour l'année.

Une note de service pour affichage sera envoyée en juin avec l'ensemble des informations.

Séance d'affectations du personnel en adaptation scolaire (TES, PEH, interprète)

Date : 14 août 2019
Heure : 8 h 30
Lieu : École Chavigny - Auditorium

À cette séance sont aussi offerts les remplacements en adaptation scolaire prévus pour l'année scolaire entière.



Pour le personnel régulier et à l'essai qui détient des postes en adaptation scolaire et pour le personnel régulier en adaptation scolaire qui souhaite avoir accès à un remplacement de poste temporairement vacant prévu pour l'année.

Séance d'affectations des postes résiduels en adaptation scolaire (postes non comblés à la séance du 14 août)

Date : 19 août 2019
Heure : 8 h 30 (période d'inscription) – la séance devrait débuter à 9 h
Lieu : École Chavigny – Salon Denis-Brûlé

Toutes les informations sur cette séance seront affichées sur notre site Internet à compter du 15 août 2019 en fin de journée.



À qui s'adresse cette séance notamment :

- Au personnel régulier (ex. SDG) qui souhaite venir se chercher un poste de TES ou de PEH ou d'interprète en complément d'horaire ;
- Au personnel régulier (ex. SDG) qui souhaite venir se chercher un poste de TES ou de PEH ou d'interprète et démissionner de son poste en SDG (horaire non compatible) ;
- Au personnel qui détient des chapitres 10 et qui a les qualifications pour travailler à titre de TES ou de PEH ou d'interprète et qui a un intérêt pour un poste résiduel ;
- Au personnel inscrit sur la liste de priorité dans les classes d'emplois de TES, de PEH ou d'interprète ;
- Aux personnes salariées mis à pied (tech. adaptation scolaire), à la suite de la séance du 14 août 2019 (si applicable).

* **À noter que le test de français doit être passé et que la personne intéressée doit avoir la preuve en main qu'elle répond aux exigences du poste à combler.**

*** Le personnel temporaire (non concerné) peut postuler sur un poste par courriel à l'adresse : candidatures@csduroy.qc.ca **et mentionnez le numéro du concours** sur toute correspondance ainsi que le poste convoité. **Ce personnel ne doit pas se présenter à la séance du 19 août pour ne pas alourdir celle-ci.**

Séance d'affectations des postes résiduels en service de garde ainsi ainsi que les postes libérés de service de garde à la séance de l'adaptation scolaire du 14 août

Date : 20 août 2019

Heure : 8 h 30 (période d'inscription) – la séance devrait débuter à 9 h

Lieu : École Chavigny – Salon Denis-Brûlé



À qui s'adresse cette séance notamment :

- Le personnel en service de garde non rappelé ;
- Le personnel qui détient un poste en adaptation scolaire (TES/PEH/Interprète) qui souhaite avoir un poste en SDG en complément d'horaire ;
- Le personnel qui détient des chapitres 10 et qui répond aux qualifications pour l'accès à un poste en service de garde ;
- Le personnel en service de garde qui détient un poste et qui souhaite avoir accès à un poste libéré après la séance d'affectation du mois de juin ;
- Le personnel en service de garde qui détient un poste et qui a un intérêt pour un remplacement (ESG) prévu pour l'année scolaire complète en service de garde ;
- Le personnel inscrit sur la liste de priorité, intéressé à un poste.

Pour venir prendre un remplacement prévu pour l'année, le personnel doit être disponible pour l'occuper dès la rentrée scolaire (à moins d'absence en lien avec les droits parentaux ou de l'invalidité ou une libération syndicale).

Pour obtenir un poste en service de garde, la personne doit répondre aux qualifications et avoir passé le test de français. Les autres postes en service de garde non comblés seront comblés par les directions d'établissement. (Date limite de comblement : 30 septembre 2019). **Si vous avez un intérêt, veuillez soumettre votre candidature par courriel à l'adresse : candidatures@cduroy.qc.ca et précisez sur votre correspondance le secteur « Service de garde ».** (Et non vous présenter à la séance pour ne pas alourdir celle-ci).

Un affichage présentant les postes réguliers disponibles sera déposé sur le Portail Employés et sur les babillards.

Séance d'affectations des remplacements prévus pour plus de dix jours ouvrables des postes temporairement vacants de TES, PEH et interprète

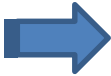
Date : 21 août 2019

Heure : 8 h 30 (période d'inscription) – la séance devrait débuter à 9 h

Lieu : École Chavigny – Salon Denis-Brûlé

Les informations sur cette séance **seront affichées à compter du 20 août 2019** vers la fin de la journée sur le site Web.

Cette séance s'adresse notamment :



- Aux personnes salariées régulières ou qui détiennent un chapitre 10 et qui souhaitent obtenir dans la même école un remplacement en comblement d'horaire ;
- Aux personnes salariées régulières qui ont signifié par écrit à la Commission scolaire leur désir de compléter leur horaire de travail ;
- Aux personnes inscrites sur la liste de priorité d'embauche ;

Par la suite, les remplacements non comblés seront offerts par les directions. Si vous avez un intérêt, veuillez poser votre candidature par le biais du module *Candidatures*.

La personne qui prend un remplacement doit répondre aux exigences du poste.

Le tout sous réserve du personnel en disponibilité.

Pour toute information complémentaire, contactez l'une des personnes suivantes par courriel :

- Patrick Boisclair patrick.boisclair@cduroy.qc.ca
- Sandra Coulombe coulombes@cduroy.qc.ca
- Guylaine Baril barilg@cduroy.qc.ca

Ce document se trouve sur le Portail employés/Applications/Services/Service des ressources humaines, ainsi que sur le site Internet de la Commission scolaire, section EMPLOIS/Emplois disponibles/emplois réservés aux employés de la commission scolaire/Soutien.

22 mai 2019